

Compte rendu de la réunion Education au Développement Durable ou E3D

Salle Jaccard/lycée Pergaud – 18 Décembre 2018

Présents : Monsieur Gorgol, proviseur ; Monsieur Jolivot proviseur-adjoint ; Madame Clause , PREDD ; Mme Magnin, personnalité qualifiée ; Mme GaiFFE-Monnier et Monsieur David, animateurs ; Madame Barbier, enseignante SVT ; Madame Canal, enseignante documentaliste ; Mme Mélinat, AED ; Mesdames Millot, Pesenti, Durez et Messieurs Gillard et Poitrey, agents ; Madame Nonnom, membre du CVL ; Monsieur Beaupère, représentant les classes post-baccalauréat.

Excusée : Mme Guyon, infirmière

Après un bref rappel de la démarche DD, Monsieur le Proviseur annonce l'objectif de cette réunion : **obtenir la labellisation E3D** avec le niveau d'expert au niveau académique. En effet, à son arrivée dans l'établissement, Monsieur Gorgol a rencontré les enseignants et les autres acteurs du lycée en leur demandant comment ils s'investissaient dans ces domaines et son constat est que beaucoup de choses sont déjà engagées, au point que la labellisation avec le niveau « expert » est tout à fait envisageable. La candidature à cette labellisation est évaluée par un audit constitué d'un IPR, 1 IEN et 1 personne du comité de pilotage à l'échelon académique. Cet audit aurait lieu en avril-mai 2019. Si la labellisation est obtenue, elle est valable pour 5 ans.

Un budget de 5000 euros a été programmé afin de permettre la réalisation de projets.

Monsieur Gorgol et Madame Clause sont désignées comme personnes-ressources pour le lycée car elles le sont déjà à l'échelon académique. Les personnes présentes, comprenant toutes les catégories de personnels du lycée, sont d'accord pour faire partie du **comité de pilotage**.

Les personnes présentes lisent alors les 24 items qu'il faut remplir pour la labellisation et chacun intervient pour préciser en quoi le lycée est impliqué et engagé en insistant sur ceux sur lesquels il y a déjà une action ou une à mener ultérieurement. Chacun des items est consultable sur le site du lycée, dans l'onglet développement durable.

Domaine 1 – Action pédagogique, éducative et formation

Item 5 : il apparaît que **l'articulation entre les actions** menées par les uns et les autres est à parfaire, voire à faire

Item 6 : la **formation des adultes** du lycée est à répertorier et compléter si besoin, il faut surtout faire un relevé des formations auxquelles les adultes du lycée peuvent avoir déjà participé, à titre individuel ou collectivement au sein du lycée

Item 7 : si des **formations** se mettent en place au lycée, il faut veiller à ce qu'elles soient **intercatégorielles**.

Item 8 : il apparaît qu'une mise en valeur et une **mémoire des actions** est à mettre en place (format papier, numérique... ? stockage dans un bureau, au CDI..... ? responsabilité collective, individuelle ?) – en effet , l'entrée dans l'Agenda 21 du lycée n'a laissé que quelques documents éparpillés dont seuls les plus « anciens » ont connaissance. Mme Canal se porte volontaire pour la mise en place d'une « mémoire » et du suivi E3D sur le portail du CDI et sur le site du lycée.

Domaine 2 – Gestion à l'échelle de l'établissement

Item 9 – Il faudra inscrire le développement durable au **projet d'établissement** comme un des axes pédagogiques majeurs et pour cela cocher les **fiches-actions** correspondantes.

Item 10 – La **restauration scolaire** est déjà engagée mais peut parfaire ses actions – par exemple en poursuivant la recherche de fournisseurs locaux et en s'interrogeant sur l'origine des aliments proposés, souvent devenus traditionnels mais parfois d'origine très lointaine.

Item 11 – de même, on peut **se rapprocher des collectivités territoriales** pour l’approvisionnement en produits de toutes sortes et en s’interrogeant sur les impacts des achats en terme d’environnement, de liens sociaux et d’économie locale...

Item 12 – Le respect de **biodiversité** est à prendre en compte car le lycée occupe 11 hectares de terrains dont certains sont en herbe – des actions sont déjà effectives : le désherbage est réalisé sans produits phytosanitaires depuis de nombreuses années, une fauche tardive des espaces peu fréquentés permet le retour des insectes mais on peut encore faire mieux – par exemple en prenant en compte que des hirondelles des fenêtres devenues très rares nichent au niveau des internats

Item 13 – Le **tri des déchets** divers est à améliorer – des actions sont mises en place dans les salles pour le recyclage du papier, , des bornes de ramassage d’objets tels que les consommables (stylos, cartouches d’encre ...),les bouchons plastiques, piles sont installées vers les BVS– la restauration scolaire propose des actions comme le gâchimètre de pain et offre la possibilité de prendre des morceaux de pain de taille variée ; il en est de même pour les portions servies à l’assiette qui peuvent varier à la demande pour ceux qui mangent peu – d’autres actions sont à trouver – de même, on doit s’interroger sur les coûts des achats : sont-ils étudiés toujours au plus juste ?

Item 14 – Pour **respecter l’environnement et la santé** des agents qui les utilisent, des produits d’entretien existent et sont à privilégier donc à rechercher puis à apprendre à utiliser – on veillera à limiter les emballages et en faire un argument de choix pour désigner un prestataire – le marché public dont le lycée est responsable est à renouveler pour fin 2019 : cela doit orienter les choix du futur –Monsieur Poitrey indique qu’il utilise chez lui un dispositif qui permet des lavages sans chimie. Mme Millot annonce que le dispositif est à l’étude et pourrait être utilisé pour le lycée, à la lingerie– il s’agit d’Eco Laundry (Tech.Ozone.fr).

Item 15 – On pourrait imaginer faciliter le **covoiturage** en proposant des sites internes au lycée (voire mieux) pour favoriser le covoiturage lors des stages ou des jurys de bac ou des BTS et pourquoi pas au quotidien en rendant « publiques » les déplacements des personnes. – de même, on pourrait faire mieux pour l’accueil des 2 roues non motorisés (entreposer vêtements, casques, proposer de nouveaux abris, assurer la surveillance ...)

Domaine 3 – Pilotage de E3D au sein de l’établissement

Item 17 – Veiller à ce que toutes les catégories soient représentées dans le **comité de pilotage**, ce qui semble être le cas

Item 18 – Trouver des **élèves impliqués**, de la seconde au classe post-bac avec une continuité qui permet que les actions soient suivies et renouvelées.

Item 19 – Le CESC sera intégrer à la politique E3D

Item 20 –Vérifier que les actions du lycée sont cohérentes avec les actions des collectivités territoriales et pour cela les répertorier.

Item 21 – favoriser les **interactions** avec ces collectivités.

Item 22 – inscrire au projet d’établissement un des 3 piliers de l’E3D – pour cela, le définir reste à faire

Item 23 – l’administration veille à ce que l’E3D soit mis en œuvre

Item 24 : il faut trouver un moyen de communiquer sur cet axe E3D en effet, il s’avère que la **communication** est un des points faibles alors que divers acteurs de la communauté éducative sont déjà impliqués.

On s’interroge sur la participation et l’organisation d’une Greenweek au lycée, semaine européenne du développement durable, qui aurait lieu du 26 février eu 3 mars 2019. Les délais semblent bien courts, d’autant que d’autres préoccupations mobilisent les esprits.